Décision 03-D-53 du 26 novembre 2003

relative à des pratiques mises en œuvre par la société Biotherm dans le secteur de la commercialisation des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle

Posted on: 02 décembre 2003 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Gephav
Dispositif(s)	Non-lieu
Entreprise(s) concernée(s)	Biotherm

Lire

le texte intégral de la décision
57.12 Ko